

SCI AXEL ROSE

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 euros

Siège social : 8 bis rue Abel – 75012 Paris

SIREN : 919 007 567 – RCS Paris

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 24 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 avril,

Les associés de la SCI AXEL ROSE se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à l'initiative de Monsieur Agbomenou Alexis HODEHOU, gérant, tous les associés étant présents ou représentés, la convocation verbale est applicable conformément à l'article 17-2 des statuts.

Étaient présents ou représentés :

1. LA SOCIÉTÉ THE BEYONDERS (anciennement dénommée HODEHOU HOLDING), EURL au capital de 145 000 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 910 897 115, dont le siège social est situé au 27 Route des Fusillés de la Résistance, 92150 Suresnes, représentée par son gérant, Monsieur Agbomenou Alexis HODEHOU — détentrice de 999 parts sociales, représentant 99,9 % du capital social.

2. Monsieur Agbomenou Alexis HODEHOU, né le 17 février 1983, demeurant 27 Route des Fusillés de la Résistance, 92150 Suresnes — détenteur de 1 part sociale, représentant 0,1 % du capital social.

L'ensemble des associés étant présents ou représentés (1 000 parts sur 1 000), l'assemblée est réputée régulièrement constituée et peut valablement délibérer, le seuil des deux tiers du capital requis par l'article 17 des statuts pour les décisions extraordinaires étant largement atteint.

Présidence :

L'assemblée est présidée par Monsieur Agbomenou Alexis HODEHOU, gérant de la société.

Ordre du jour :

- Transfert du siège social de la SCI AXEL ROSE ;
- Modification de l'article 4 des statuts relatif au siège social ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE RÉOLUTION – Transfert du siège social

L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège social de la SCI AXEL ROSE, conformément à l'article 4 des statuts (qui prévoit que le transfert hors du même département requière une décision collective extraordinaire), de l'adresse actuelle :

8 bis rue Abel – 75012 Paris

vers la nouvelle adresse, à compter de ce jour :

27 route des Fusillés de la Résistance – 92150 Suresnes

La SCI AXEL ROSE sera désormais immatriculée au RCS de Nanterre. La radiation après du RCS de Paris sera effectuée simultanément par le Guichet unique.

Adoptée à l'unanimité (1 000 / 1 000 parts).

DEUXIÈME RÉOLUTION – Modification de l'article 4 des statuts

L'article 4 des statuts est modifié comme suit (le reste des statuts demeurant inchangé) :

« ARTICLE 4 – SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 27 Route des Fusillés de la Résistance, 92150 Suresnes.
--

Il peut être transféré en tout autre endroit de la même ville ou du même département par simple décision de la gérance, et partout ailleurs par décision collective extraordinaire. »

Adoptée à l'unanimité (1 000 / 1 000 parts).

TROISIÈME RÉOLUTION – Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au gérant, Monsieur Agbomenou Alexis HODEHOU pour accomplir toutes formalités légales, notamment : dépôt au Guichet unique (INPI), publications dans les journaux d'annonces légales des départements de Paris (75) et des Hauts-de-Seine (92), et signature de tout acte y afférent.

Adoptée à l'unanimité (1 000 / 1 000 parts).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 :00 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les associés.

M. Agbomenou Alexis HODEHOU

Gérant – Président de séance



THE BEYONDERS

(représentée par M. A. A. HODEHOU)

Gérante (en qualité d'associée à 99,9 %)

